

00		_	_					$\overline{}$		_
CO	N	•	-			-	$\mathbf{\nu}$	( )		-
-	•	_	_	_	_	_		u	_	

# RELEVE DE DECISION de la réunion n°03 du 12 avril 2021 à 13h30

(validé en CP du 12 octobre 2021)

### **Etaient présents:**

Monsieur Christophe ROOS (Collège A),
Monsieur Serge COLOT (Collège B), visioconférence
Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN (Collège B),
Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS),
Monsieur Christophe GABUT (Personnalité extérieure) - visioconférence
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure), visioconférence
Madame Aurélie NELLA (Personnalité extérieure), visioconférence
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure). visioconférence

# Etaient représenté (e)s :

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A), Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B), Madame Raïssa GABOURG (Collège Etudiant) (Visioconférence), Monsieur Bernard HAYOT (Personnalité extérieure).

### **Etaient absents excusé (e)s:**

Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS),

# Etaient absents non excusé (e)s:

Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A), Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant).

# Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Monsieur Laurent MANYRI (Directeur de l'IUT), Madame Juliette SMITH-RAVIN (Chargée de Mission Recherche et Valorisation Scientifique).

### Ordre du jour

- 1- Validation du relevé de décisions des CP des 01 et 22 mars 2021
- 2- UFR Sciences Pôle Martinique Statuts
- 3- Questions diverses

Madame la Vice-Présidente démarre le Conseil à 13h40, elle fait l'historique des présents, le quorum est largement atteint puisqu'il y a 8 membres en présentiel et 4 procurations. Elle souhaite la bienvenue au sein du Conseil à Monsieur Christophe GABUT qui représente la ville de Schoelcher.

Elle annonce les différents points de l'ordre du jour et demande aux administrateurs s'il y a des questions diverses ; pas de questions diverses, elle soumet la proposition de rajouter un point à l'ordre du jour concernant les conventions.

# 1- Validation des relevés de décisions des Conseils de Pôle des 01 et 22 mars 2021

Madame la Vice-Présidente s'adresse aux membres du conseil et leur précise qu'ils n'ont reçu qu'un seul relevé de décisions. Elle laisse la parole à l'administration pour apporter les précisions nécessaires concernant le procès-verbal qui n'a pas été transmis.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation des administrateurs présents et représentés le relevé de décisions du 01 mars 2021.

Le relevé de décisions du 01 mars 2021 est soumis au vote des administrateurs

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	12
Nombre de voix POUR	12
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décisions du 01 mars 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

# 2- UFR Sciences Pôle Martinique - Statuts

Madame la vice-Présidente expose à l'assemblée que c'est principalement ce point qui a motivé la mise en place d'un Conseil de Pôle et d'un Comité Technique Spécial dans des délais si courts vis-à-vis des séances précédentes qui se sont tenues le 22 mars dernier.

Madame la Vice-Présidente du pôle précise qu'au Conseil de Pôle du 22 mars, les administrateurs ont voté le principe de transformation du DSI en UFR Sciences et il avait convenu de reporter à une prochaine séance une étude plus approfondie, notamment des statuts, après que soit mise en œuvre au sein de la composante une concertation plus large qui avait été appelée des vœux des administrateurs.

Madame la Vice-Présidente du pôle laisse la parole aux membres du conseil avant de la laisser aux collègues du DSI.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente demande aux administrateurs de se prononcer sur la validation des statuts de l'UFR Sciences Technologies Environnement (STE) du Pôle Martinique.

Sans réponse d'un administrateur en visioconférence, le vote passe à 11 votants au lieu de 12.

# **Approbation**

Nombres de membres présents et représentés	11
Nombre de voix POUR	6
Nombre de voix CONTRE	2
Nombre d'abstention	3
Ne prend pas part au vote	0

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

# 3- Conventions



# **CONSEIL DE POLE - 12 AVRIL 2021**

# CONVENTIONS

ı		
ı	4	ı
ı	A	ı
ı	0	ı
I	ta	ı
ı	-	ı
ı	A	ı
ı	0	ı
ı	2	ı
ı	3	ı
ı	5	ı
ı	ā	ı
ı	7	
ı	>	
ı	é	
١	Š	
J	Se	
J	, ōi	
١	S	
١	3	
١	S	
ı	1	
ı	o	
ı	0	
ı	٩	
	ē	
ı	2	
	e.	
	S	
	ō	
J	0	
	구	
	2	
	ō	
	=	
	2	
	0	
	ā	
	0	
	.0	
	3	
	0	
	3	
	2,	
	2	
	6	
	Š	
	Ħ	
	0	
	0	

			đ)	
Observations	Sous réserve de validation DAJ	Sous réserve de validation DAJ	Sous réserve de validation DAJ	
Validation Validation DAF DAJ				
Validation DAF	29/03/2021	29/03/2021	01/04/2021	
Montant recettes	<b>1785 € HT</b> (Frais pédagogiques)	715 € HT (Ingénierie pédagogique) 1785 € HT (Frais	2 000'00 €	
Montant dépenses	NEANT	NEANT	NEANT	
Engagement financier UA Pole Martinique	INO	ino	Ino	
Durée de la Convention	1 jour : le 22/04/2021	1 jour : le 23/04/2021	année universitaire 2020/2021	
Co signataire & partenaires	UA-Pôle 972/	UFR LSH / ECOLE CITADELLE	UA-Pôle 972/ CTM/ Lycée Schoelcher/ INSPE 972	
Objet de la convention	L'Ecole CITADELLE a sollicité le Département de la Formation continue de l'UFR Lettres et Sciences Humaines pour la mise en place d'un séminaire sur Partenariat pour la l'histoire, la culture et la société Antillaise à	mise en place d'un destination des chefs de service et des cadres. La séminaire à la LSH convention a pour objet de définir les modalités d'organisation et la mise en place du séminaire. En raison des conditions sanitaires, les participants à la session ne pourra exéder 15 personnes	La CTM a sollicité la mise à disposition d'une partie du gymnsase de l'INSPE, les sanitaires et le local de de locaux rangement attenants au profit du lycée Schoelcher pour des cours de théâtre.	
Opération Concernée	Partenariat pour la	mise en place d'un séminaire à la LSH	Mise à disposition de locaux	
Date du conventionnement	2021	2021	2021	
leonve	1	7	8	

Monsieur le RAF-Adjoint présente à l'assemblée le tableau des trois conventions.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente soumet au vote le tableau des trois conventions.

Nombres de membres présents	11
Nombre de voix POUR	11
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 15 heures 15 minutes.

Fait à Schœlcher, le 12 avril 2021

La Vice-Présidente du Pôle Martinique

Odile MARCELIN FRANÇOIS-HAUGRIN

MARTIN